



DÉCLARATION CGT RÉUNION DP du 15 décembre 2015



Concernant les attentats du 13 novembre, la CGT tient à nouveau à témoigner son soutien et sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Cette situation douloureuse touche la conscience de chacun des citoyens, mais c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

Plus que jamais, la CGT appelle les salariés à refuser les reculs sociaux et à se mobiliser pour les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale, les libertés syndicales.

Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social.

Nous sommes favorables à un renforcement de la sécurité et des libertés des citoyens. Il ne faut pas confondre des moyens et des effectifs de police et gendarmerie supplémentaires avec une restriction des libertés individuelles et collectives.

La CGT refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent.

Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

L'adoption de telles mesures conduit à l'instauration d'un climat de suspicion contribuant progressivement à une détérioration du lien social et créant de nouvelles tensions.

La CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble.

Les cheminots étaient convoqués arbitrairement ce 19 novembre pour élire à la fois, leurs représentants DP, aux CE, aux conseils d'administration de SNCF Réseau, SNCF Mobilités et au Conseil de Surveillance du nouveau Groupe Public Ferroviaire.

La CGT tient avant tout à saluer l'engagement de toutes les cheminotes et tous les cheminots, qui ont malgré des moyens humains et financiers volontairement contraints, organisé ces élections.

La CGT tient à remercier toutes les cheminotes et tous les cheminots qui par leur vote ont fait confiance à la CGT.

Dans un contexte national où la tentation sécuritaire patronale et gouvernementale prime sur la démocratie, face à une direction qui rêve de diviser le corps social, les cheminots ont choisi.

En positionnant à nouveau la CGT comme première organisation syndicale à la SNCF, avec plus de 34% des voix, 11 points devant la deuxième organisation, les cheminots ont confirmé leur attachement à un syndicalisme démocratique, unitaire, rassembleur, offensif et force de propositions.

Ils envoient à la direction du GPF et au gouvernement un signe fort notamment avant la négociation de la future CCN de la branche ferroviaire.

C'est aux côtés de la CGT que les cheminots entendent défendre leurs intérêts et qu'ils réclament une autre réforme du ferroviaire, que la commission européenne permet, quoi qu'en disent ceux qui ont fait le choix de l'abandon du service public SNCF, de l'entreprise intégrée, des CE et CCE.

Le résultat des urnes se traduit aux niveaux des CE par une majorité absolue de la CGT au CE Mobilité et au CE Réseau - Maintenance Travaux et une majorité relative au CE Réseau - Circulation.

Ces résultats permettent :

- À la CGT de signer seule des accords – car contrairement à ce que dit Monsieur Hollande – la CGT signe des accords à la condition que ces accords soient synonymes de progrès social pour les Cheminots, l'avenir de l'entreprise et le développement des services publics.
- Aux organisations syndicales ou pôles qualifiés de réformistes, par la direction, de signer des accords
- Et aux syndicats qualifiés de contestataires.... de dénoncer des accords néfastes aux Cheminots.
-

Rien n'arrête la frénésie Pépyenne, il va essayer de passer outre le vote des Cheminots en organisant une sorte de sondage numérique.

Mais ne lui en déplaise, avec un taux de participation de plus de 70% et dans des conditions de plus en plus difficiles pour mettre un bulletin dans l'urne, c'est bien uniquement les élections professionnelles qui peuvent être qualifiées de démocratiques. C'est des urnes qu'en sort la représentativité des Cheminots.

L'irrationalité managériale frappe partout et tout le temps. L'exemple allemand de Volkswagen n'est ni singulier, ni isolé, quand des familiers du Groupe témoignent, je cite : « Volkswagen était dirigé comme une monarchie absolue, où ce qui n'est pas autorisé ne peut pas arriver. On donne des instructions sur des objectifs, et personne n'ose dire que ce n'est tout simplement pas possible, pas faisable techniquement. Les porteurs de mauvaises nouvelles sont guillotins même s'ils ne sont pas responsables ».

Nous en venons à la situation dans l'entreprise.

Une simple transposition suffirait à nous ramener à la réalité vécue dans notre entreprise, au sein de laquelle les accidents mortels sont en augmentation. Le dernier en date, sur le train d'essai de la LGV Est, est passé presque inaperçu puisque concomitant avec les événements terribles du 13 novembre. M. Pépy pourrait presque remercier les terroristes, car ils lui ont permis, une fois encore, une fois de trop, de sauver sa tête !

Dans ce contexte, le niveau de sécurité déjà bien attaqué par la séparation des activités, l'éclatement de la SNCF prend un nouveau coup avec l'arrêté du 07 mai 2015 (applicable au 20 mai 2016), qui ne devait rien changer, supprime en fait, pour les métiers autres que la conduite des trains, l'arrêté d'aptitude qui encadre actuellement sérieusement les métiers de la sécurité.

Nous passons, pour ce qui relève d'une habilitation de 18 Fonctions de Sécurité à 13 Tâches « dites » Essentielles pour la Sécurité (TES). Elles écartent des fonctions de sécurité comme le Régulateur ou encore l'agent E. Des pans entiers de la sécurité, qui font actuellement l'objet d'une habilitation, demain ne relèveront que d'une simple autorisation, voire de rien.

C'est maintenant l'employeur qui fixe les conditions d'aptitude physique et psychologique minimales préalablement à l'affectation des personnes concernées !

Les accidents et incidents se succèdent mais n'entraînent aucune remise en cause, de la politique menée ni des principaux acteurs. Il semble que la politique du risque calculée n'ait plus de limite. Les gains de productivité priment sur la sécurité.

La Direction continue dans la destruction massive de l'outil de production et met à mal la santé et la sécurité des Cheminots. Les réorganisations délétères se succèdent (liste non exhaustive : organisation du service de la circulation sur Maubeuge, mise place du low-cost avec ouigo, ouibus, instauration de forfait jours qui serait, selon la direction, « favorables » aux cadres, il est également prévu la mise en place de contrats de mission qui seraient plus ou moins, des CDD de 5 ans, et dans le cadre d'une réforme qui ne devait rien changer, la remise en cause du RH077, ...). Les suppressions de postes continuent : 6 658, c'est le nombre d'électeurs cheminots en moins entre les élections de mars 2014 et celles du 19 novembre 2015.

Et aujourd'hui, alors que de nombreux accidents et incidents montrent qu'il y a besoin de plus de Cheminots, alors que de nombreux collègues sont dans un état dramatique à cause des conditions de travail, le budget 2016 de la SNCF prévoit plus 1440 nouvelles suppressions d'emploi !

Une pensée pour nos collègues du groupe, depuis le 18 novembre 2015, les salariés manutentionnaires de l'entrepôt Géodis-Calberson, sont en grève très majoritairement avec la CGT. La colère a explosé quand une expertise, à la demande du Comité d'Entreprise, a révélé que le **site de Gennevilliers** du premier groupe de transport routier en France dégageait un **bénéfice net de 5.3 millions d'euros** alors que **les salaires de ces forçats de l'entreprise dépassent de 30€ le SMIC**. Des dizaines d'intérimaires sont employés en permanence sur la plateforme, au mépris du Code du Travail. **Les grévistes demandent l'embauche de ces intérimaires, pour mettre fin à leur précarité et améliorer les conditions de travail de tous, une augmentation de salaires et une prime de fin d'année de 600€.**

Pour terminer, même si ce n'est peut-être pas le lieu pour évoquer la situation politique, mais la délégation CGT souhaite revenir sur les élections régionales sachant qu'une des responsabilités majeures des conseils régionaux est la politique des transports régionaux.

Il n'y aura plus d'opposition à l'extrême droite fasciste ou la droite « extrême » au conseil Régional pendant 6 ans !

Nous allons donc passer d'un conseil régional dirigé depuis quasiment toujours (il y a une période où il était dirigé par les Ecologistes) par le PS aux Républicains.

En résumé, si notre délégation évoque la future situation politique de la région Nord-Pas de Calais-Picardie, c'est parce qu'on peut avoir les plus grandes craintes pour le développement du transport ferroviaire voyageurs, le maintien de certaines lignes, les conséquences sur l'emploi et les conditions de travail des Cheminots. Sans oublier qu'une clause de revoyure de l'actuelle convention TER est prévue fin 2018 coïncidant avec la fin de celle concernant la Picardie. Aura-t-on les mêmes conditions lors de la prochaine convention TER ?

La responsabilité syndicale de la CGT est d'organiser les débats avec les salariés pour construire le rapport de force à partir de l'entreprise, pour agir et obtenir les réponses nécessaires à la satisfaction des besoins.

Nous ajouterons un mot pour la date anniversaire de la grève de novembre/décembre 1995, pas dans le sens d'une simple commémoration mais bien comme un rappel, une mise en garde de ce qui peut résulter de la détermination des salariés, en particulier des Cheminots avec un syndicalisme de propositions, rassembleur et unifié face aux mesures antisociales du gouvernement et de la direction. Preuve qu'il y a toujours une alternative aux projets néfastes, qu'il n'y a pas de fatalité à subir.

La délégation CGT vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

Nous vous remercions de votre écoute.